

Pacific Heads of Nursing & Midwifery Meeting

Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique

LES INFIRMIÈRES ENSEMBLE : UNE FORCE POUR LA SANTÉ MONDIALE

14–16 novembre 2023, hôtel Tanoa International, Nadi (Fidji)

Regard sur la santé oculaire – Formation aux soins infirmiers en ophtalmologie et soutien du personnel de soins oculaires dans le Pacifique

Document présenté par Amelia Rokobiau, Responsable du personnel, Fred Hollows Foundation – Nouvelle-Zélande (FHFNZ) ; Pacific Eye Institute (PEI)

Point 3.6 de l'ordre du jour

Même si le véritable fardeau que constitue la perte de vision dans l'ensemble du Pacifique demeure inconnu, de récentes études ont révélé des taux inacceptables de cécité et de déficience visuelle, alors qu'environ 90 % de ces maladies pourraient être évitées ou traitées. Les infirmiers spécialisés en ophtalmologie jouent un rôle décisif dans la sous-spécialité que constituent le diagnostic et la prise en charge de la santé oculaire. Cependant, jusqu'en 2006, le Pacifique n'en comptait qu'une poignée.

L'élaboration et la délivrance de qualifications en soins infirmiers en ophtalmologie par l'Université nationale des Fidji, avec le soutien du ministère de la Santé et des Services médicaux des Fidji, marquent une étape considérable dans le cadre du renforcement des capacités nationales en matière d'organisation de formations en santé oculaire. À ce jour, 151 infirmiers issus de onze États et Territoires insulaires océaniques ont reçu une formation d'infirmiers en ophtalmologie.

1. CONTEXTE

Plus de 2,2 milliards de personnes dans le monde présentent une déficience visuelle et 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à des services de soins oculaires. À défaut de changement, ce phénomène pourrait s'accroître d'environ 64 % pour toucher 1,8 milliard de personnes d'ici à 2050 [1]. Même si le véritable fardeau que constitue la perte de vision dans l'ensemble du Pacifique demeure inconnu, de récentes études ont révélé des taux inacceptables de cécité et de déficience visuelle, alors qu'environ 90 % de ces maladies pourraient être évitées ou traitées [2]. Dans les États et Territoires insulaires océaniques, la prévalence de la cataracte auprès des personnes âgées de 50 ans et plus est estimée à 10,66 %, tandis que la prévalence des défauts de réfraction non corrigés provoquant une perte de vision est estimée à 6,97 %¹. Une enquête nationale de prévalence menée en 2017 en Papouasie-Nouvelle-Guinée a révélé que 5,6 % des personnes âgées de 50 ans et plus souffrent de cécité, dont 61 % sont des femmes [3]. Ces pourcentages figurent parmi les plus élevés au monde. Les principales causes de la perte de vision dans le Pacifique sont la cataracte, les défauts de réfraction non corrigés et la rétinopathie diabétique.

D'après les projections, la prévalence de la perte de vision augmentera sensiblement et l'épidémiologie des maladies oculaires évoluera considérablement en raison de facteurs tels que la croissance et le vieillissement rapides de la population, l'urbanisation, la crise climatique et les conséquences persistantes de la pandémie de COVID-19, ainsi que les changements de comportements et de styles de vie et l'augmentation constante des maladies non transmissibles (MNT). L'augmentation rapide des maladies ophtalmologiques chroniques non transmissibles, telles que la rétinopathie diabétique, le glaucome, la dégénérescence maculaire liée à l'âge et les complications de la myopie forte, pose des problèmes de taille pour les pays océaniques [4]. Ceux-ci devront supporter le fardeau croissant que constituent ces maladies, qui exigent des soins complets et étendus à long terme, ce qui constitue un risque grave pour des systèmes de santé déjà soumis à rude épreuve.

Les infirmiers spécialisés en ophtalmologie jouent un rôle décisif dans la sous-spécialité que constituent le diagnostic et la prise en charge de la santé oculaire. Cependant, jusqu'en 2006, le Pacifique n'en comptait qu'une poignée. L'érosion permanente des effectifs de santé dans le Pacifique, notamment dans le domaine des soins oculaires, poursuit sa croissance exponentielle. Jusqu'à présent,

¹ Données du modèle VLEG/GBD 2020. Atlas de la vision de l'IAPB. <https://www.iapb.org/fr/learn/vision-atlas/>

19 infirmiers titulaires d'un diplôme universitaire de cycle supérieur en ophtalmologie ont quitté les Fidji, renforçant ainsi la pression exercée sur un système de santé déjà surchargé.

Pour répondre à l'évolution de la situation en matière de santé oculaire et à la nécessité de développer au niveau local un cadre de santé oculaire régionale, le ministère de la Santé et des Services médicaux des Fidji et l'Université nationale des Fidji ont créé le Pacific Eye Institute aux Fidji en 2006. L'objectif commun de ce partenariat était de mettre en place un ensemble de qualifications en ophtalmologie destinées aux médecins et au personnel infirmier et ciblant principalement les effectifs de santé océaniques. Dans ce contexte, les qualifications de référence en soins infirmiers ophtalmologiques suivantes ont été créées :

- Certificat d'études supérieures en ophtalmologie (six mois)
- Certificat d'études supérieures en ophtalmologie diabétique (six mois)
- Diplôme d'études supérieures en ophtalmologie (un an)
- Master en santé oculaire communautaire

Un programme de formation similaire a également été mis en place en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2007 et a commencé à accueillir entre dix et quinze infirmiers par an dans des formations de cycle supérieur en ophtalmologie.

1.1 Approche holistique - soutien du personnel infirmier spécialisé en ophtalmologie

Le renforcement de la formation aux soins infirmiers en ophtalmologie et de la prestation de services de soins oculaires se caractérise principalement par le soutien fourni au moyen de l'approche holistique. Le soutien offert aux diplômés en ophtalmologie est une initiative globale qui permet de soutenir les ophtalmologues et les infirmiers en ophtalmologie dans les pays océaniques. Elle a été élaborée et mise en œuvre par la Fred Hollows Foundation dans l'objectif de garantir l'efficacité et la rétention des professionnels océaniques de la santé oculaire. Elle suit l'approche du système sanitaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), contribue à la pérennité du personnel de santé oculaire et, enfin, améliore la prestation de services de soins oculaires dans les pays océaniques.

Le programme se caractérise principalement par la collecte systématique de données concernant l'intégration professionnelle, notamment l'évaluation de facteurs tels que la motivation, la compensation financière, les conditions de travail, les possibilités de formation et d'évolution professionnelle, la confiance en soi et le suivi des éléments constitutifs des systèmes de santé de l'OMS.

Organisé par le-la Coordonnateur-riche du soutien au personnel et les cadres supérieurs qualifiés au niveau national dans le domaine des soins oculaires, le programme de soutien du personnel ciblant les infirmiers en ophtalmologie prévoit des visites dans l'année qui suit l'obtention du diplôme, puis tous les deux à trois ans. Chaque visite implique la fourniture d'une assistance technique et d'un appui aux compétences des infirmiers en ophtalmologie, une prise en charge clinique et une action de sensibilisation avec les principales parties prenantes, au besoin. Le programme est axé sur quatre domaines principaux :

- Évaluation des compétences cliniques en matière de soins oculaires au moyen de tests écrits et cliniques.
- Évaluation des systèmes et du lieu de travail, notamment la collecte de données, la gestion des stocks et les dossiers médicaux.
- Évaluation du professionnalisme et du respect des obligations en matière de formation professionnelle tout au long de la vie, ce qui nécessite de faire le point sur l'auto-évaluation et le niveau de connaissance des programmes de soutien.
- Évaluation des visites menées dans le cadre du soutien du personnel, avec les observations formulées par les diplômés.

Avant, pendant et après chaque visite, des données sont recueillies et analysées afin d'orienter le développement continu des compétences en matière de soins infirmiers ophtalmologiques, la planification et l'appui au programme d'études. Elles contribuent également aux actions de plaidoyer menées avec les ministères de la Santé et les pouvoirs publics afin de faire en sorte que les normes cliniques soient respectées par des personnels compétents et motivés durant la prestation de services de soins oculaires dans les pays océaniques.

2. PROGRÈS ET RÉALISATIONS

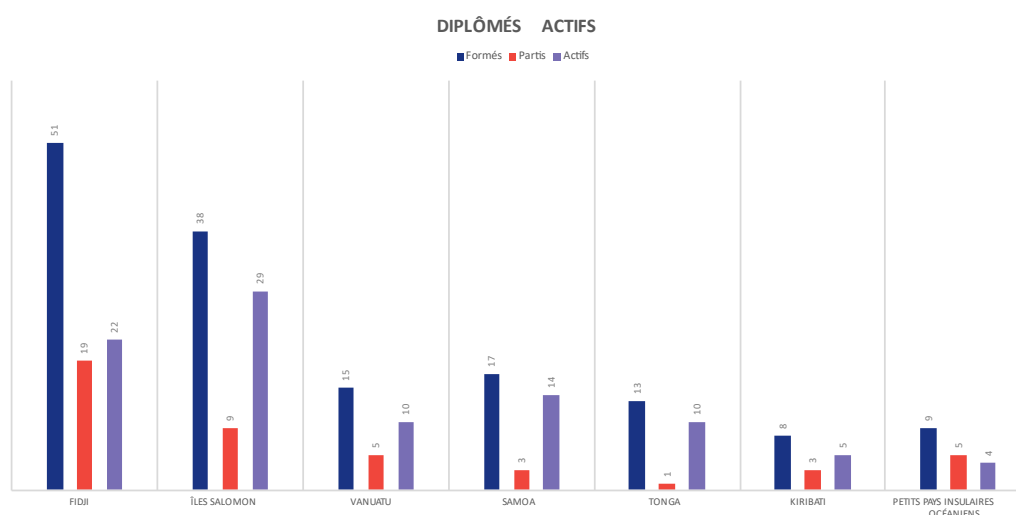
L'élaboration et la délivrance de qualifications en soins infirmiers ophtalmologiques par l'Université nationale des Fidji, avec le soutien du ministère de la Santé et des Services médicaux des Fidji, marquent une étape considérable dans le cadre du renforcement des capacités nationales en matière d'organisation de formations en santé oculaire. À ce jour, 151 infirmiers issus de onze États et Territoires insulaires océaniques ont suivi une formation d'infirmiers en ophtalmologie organisée par des Océaniques.

Actuellement, une seule qualification en soins infirmiers ophtalmologiques est délivrée : le diplôme universitaire de cycle supérieur en ophtalmologie. Cette qualification, reconnue à l'échelon

international, est accréditée par la Commission mixte internationale sur le personnel de santé allié en ophtalmologie (IJCAHPO)². Elle a également été actualisée en réponse à l'augmentation du nombre de cas de diabète et, par conséquent, de rétinopathie diabétique.

2.1 Augmentation du nombre d'infirmiers en ophtalmologie dans le Pacifique

Sur les 151 infirmiers en ophtalmologie formés, 94 fournissent activement des services de soins oculaires dans onze pays océaniques. Le tableau ci-dessous détaille, par pays, la répartition des infirmiers en ophtalmologie actifs.



1

Figure 1 : Nombre d'infirmiers en ophtalmologie actifs dans les pays océaniques en 2023

2.2 Examen du programme d'études permettant d'obtenir le diplôme universitaire de cycle supérieur en ophtalmologie afin de répondre à l'évolution des besoins et du contexte

En 2017, les cours de soins infirmiers ont été examinés et les soins oculaires des patients diabétiques ont été intégrés au programme d'études permettant d'obtenir le diplôme universitaire de cycle supérieur en ophtalmologie, en réponse au nombre croissant de cas de diabète dans les pays océaniques. Les cours du certificat d'études supérieures et le programme du master ont été supprimés. À compter de 2017, les infirmiers admissibles des pays océaniques ont pu s'inscrire au programme d'un

² L'IJCAHPO est une organisation à but non lucratif qui a été créée en 1969 pour offrir des possibilités de certification et de formation continue au personnel de santé allié en ophtalmologie.

an. Les personnes ayant obtenu ce diplôme ont permis d'accroître le nombre de professionnels des soins oculaires.

Le programme d'études est actuellement examiné afin qu'il corresponde mieux aux exigences du Conseil fidjien des soins infirmiers en matière de qualification et de formation. Cette adaptation permettra également de soutenir l'élaboration du champ d'exercice des professionnels des soins oculaires des Fidji en reconnaissance des infirmiers en ophtalmologie.

2.3 Succès des détachements permanents en milieu clinique pour les infirmiers en ophtalmologie

Les détachements en milieu clinique d'infirmiers en ophtalmologie dans des centres de soins oculaires primaires dans les pays océaniques contribuent à la remise à niveau clinique des soins oculaires tels que la classification de la rétinopathie diabétique, les compétences en matière de réfraction, l'entretien et le nettoyage des instruments ophtalmologiques, ainsi que la prise en charge clinique générale. Il est également important de maintenir des normes en ce qui concerne la gouvernance clinique.

Outre les remises à niveau des compétences cliniques, les infirmiers en ophtalmologie ont également reçu de nouveaux équipements, des outils de diagnostic et des supports de formation.

2.4 Animation d'une formation aux soins oculaires primaires par des infirmiers en ophtalmologie formés

Le soutien permanent du personnel a permis à des infirmiers en ophtalmologie d'organiser une formation ciblée aux soins oculaires primaires à l'intention d'infirmiers et d'agents de santé communautaires. Cette formation a débouché sur l'élaboration de parcours thérapeutiques actifs pour la détection précoce de pathologies oculaires, telles que la rétinopathie diabétique, la cataracte et les défauts de réfraction.

2.5 Motivation à continuer à exercer en ophtalmologie

Grâce au soutien permanent du personnel, les infirmiers en ophtalmologie se sentent pris en charge et reconnus comme faisant partie d'une composante clé de leur système de santé respectif, ce qui les incite à continuer d'exercer. Les infirmiers en ophtalmologie ont également pu participer à des

conférences internationales et y acquérir de nouvelles connaissances sur les bonnes pratiques internationales et les dernières innovations qui peuvent être appliquées à leurs milieux cliniques.

2.6 Renforcement des soins infirmiers en ophtalmologie au moyen de la gouvernance des services cliniques

La gouvernance des services cliniques est essentielle pour la sécurité des patients et la protection des agents de santé. Elle permet de fixer des normes pour la prestation de services de santé sûrs et de qualité. L'introduction d'une formation en gouvernance des services cliniques mettant l'accent sur la sécurité des patients pour les infirmiers en ophtalmologie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon devrait améliorer les normes en matière de services de soins oculaires. Il est prévu de déployer cette formation dans d'autres pays océaniques.

3. DÉFIS

Si certains progrès ont été accomplis en matière de formation et de perfectionnement professionnel continu des infirmiers en ophtalmologie dans le Pacifique, les obstacles suivants demeurent :

3.1 Les soins oculaires ne figurent toujours pas parmi les priorités en tant que grand enjeu de santé, ce qui a une incidence sur le soutien permanent du personnel de santé oculaire

Même si nous disposons à présent d'infirmiers qualifiés en ophtalmologie, ceux-ci ne sont pas encore reconnus dans de nombreux pays océaniques, à l'exception des Tonga. Le manque de reconnaissance est souvent source d'insatisfaction professionnelle, car les compétences spécialisées des agents ne sont pas reconnues par les services des ressources humaines du ministère de la Santé, ce qui peut contribuer à la pénurie d'infirmiers. Il a également influencé la manière dont les infirmiers en ophtalmologie sont soutenus au moyen de la formation et du perfectionnement professionnel continus.

3.2 Incapacité à dispenser des soins oculaires en raison de la pénurie permanente d'infirmiers

L'érosion des effectifs d'infirmiers en ophtalmologie dans le contexte de l'importante pénurie permanente de personnel infirmier dans le Pacifique suscite de vives inquiétudes. Cette pénurie a entraîné la vacance de postes d'infirmiers en ophtalmologie, que les pays océaniques ont du mal à combler en raison du nombre limité d'infirmiers. Ainsi, des infirmiers formés aux soins oculaires

doivent occuper ces postes et pratiquer des soins infirmiers généraux. Parallèlement, les instituts de formation ne forment pas suffisamment d'étudiants pour répondre aux besoins nationaux en personnel infirmier et aux besoins de mobilité de ce personnel. Les infirmiers quittent le domaine pour diverses raisons, telles que les perspectives limitées d'évolution de carrière, de meilleures offres proposées ailleurs ou des raisons personnelles.

3.3 Obstacles géographiques empêchant la fourniture d'un soutien permanent et efficace du personnel de santé oculaire

En raison de l'étendue géographique des pays océaniques, il peut être difficile de veiller à ce que les infirmiers formés en ophtalmologie soient soutenus de manière constante. De même, les technologies limitées affectent également la qualité du perfectionnement professionnel et de l'appui pouvant être offerts à distance.

3.4 Ressources limitées

Les nombreux problèmes de santé qui touchent les populations des pays océaniques pèsent sur les systèmes de santé à bout de souffle. Aucun soutien permanent du personnel n'est offert aux infirmiers en ophtalmologie pour faire en sorte qu'ils puissent pratiquer et aucune enveloppe n'est prévue à cet effet dans les budgets nationaux de la santé de nombreux pays océaniques. Certains pays n'ont tout simplement pas les moyens de fournir et d'entretenir des équipements de soins oculaires qui permettent une prestation de soins durable et de qualité. La formation et le perfectionnement professionnel continus des infirmiers en ophtalmologie sont essentiels pour maintenir des normes de soins élevées. Toutefois, il peut être difficile, sur les plans financier et logistique, de garantir l'accès à de telles possibilités dans les pays océaniques. Si des progrès considérables ont été accomplis en matière de formation des infirmiers en ophtalmologie, il est essentiel de garantir la pérennité à long terme de la formation. Il s'agit notamment de la planification en vue des futurs départs volontaires et de l'adaptation à la croissance démographique.

4. ORIENTATIONS FUTURES

4.1 Recommandations à l'intention des pouvoirs publics :

- 4.1.1 Soutenir la croissance des effectifs d'agents de santé oculaire en reconnaissant les infirmiers spécialisés en ophtalmologie par l'adoption d'un champ d'exercice les concernant.

4.1.2 Reconnaître que la recherche et la collecte de données sont indispensables pour mettre en évidence l'évolution de la pénurie de personnel infirmier, en ophtalmologie notamment, et les enjeux et solutions s'y rapportant.

4.1.3 Reconnaître que le soutien continu et le perfectionnement professionnel du personnel infirmier, en ophtalmologie notamment, sont essentiels pour remédier au taux d'érosion croissant des effectifs.

4.2 Recommandations à l'intention des partenaires du développement :

4.2.1 Coordonner et mobiliser des fonds pour la formation continue du personnel infirmier, en ophtalmologie notamment, le soutien du personnel et le perfectionnement professionnel, afin de remédier au taux d'érosion croissant des effectifs.

4.2.2 Collaborer avec les ministères de la Santé dans le cadre de l'achat et de l'entretien des équipements à l'appui du perfectionnement du personnel.

4.2.3 Aider les ministères de la Santé à déterminer les domaines de la santé numérique qui peuvent accroître les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement continus des agents de santé oculaire.

5. BIBLIOGRAPHIE

1. Organisation mondiale de la Santé. 2019. Rapport mondial sur la vision.
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331812/9789240002975-fre.pdf>
2. Burton, M. J., Ramke, J., Marques, A. P., Bourne, R. R., Congdon, N., Jones, I., ... & Faal, H. B. (2021). The Lancet Global Health Commission on Global Eye Health: Vision Beyond 2020. *The Lancet Global Health*, 9(4), e489-e551.
3. Lee L, D'Esposito F, Garap J, Wabulembo G, Koim SP, Keys D, et al. Rapid assessment of avoidable blindness in Papua New Guinea: a nationwide survey. *British Journal of Ophthalmology*. 2019 Mar 1;103(3):338–42.
4. Burton MJ, Ramke J, Marques AP, Bourne RRA, Congdon N, Jones I, et al. The Lancet Global Health Commission on Global Eye Health: vision beyond 2020. *The Lancet Global Health* [Internet]. 2021 Feb 16 [cited 2021 Sept22];0(0).
[https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(20\)30488-5/abstract](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(20)30488-5/abstract)